

Budget 2025 : avec un investissement record de 54,3 M€ la Ville confirme son engagement pour les Roubaisiens

Élaboré dans un contexte financier incertain, lié à une situation politique inédite au niveau national, le budget qui sera voté le 6 février témoigne de la volonté de la Ville d'être plus que jamais au côté des Roubaisiens en cette période d'instabilité. Comment ? En investissant massivement, en maintenant un service public de qualité, en continuant à soutenir le pouvoir d'achat des habitants et en préservant le tissu associatif. Cela est rendu possible grâce à la gestion saine des finances de la Ville par la majorité qui a prévalu ces dernières années.

UN INVESTISSEMENT MASSIF

54,3 M€ : c'est le budget d'investissement le plus important de ces quinze dernières années. Traduction d'un programme volontariste et ambitieux au service du quotidien des Roubaisiens et de leur cadre de vie, avec plus d'espaces verts de qualité, plus d'équipements sportifs pour la jeunesse et plus de confort dans les écoles, plus de capacité d'accueil des tout petits... et au service de l'attractivité de la ville, il permettra notamment :

Le démarrage des travaux de projets d'ampleur, tels que la requalification et l'extension du parc du Brondeloire (3,7 M€) et de la salle de sports Gernigon (2,4 M€) ; la construction du centre social des 4 quartiers ainsi que d'une crèche et d'un relais petite enfance (2 M€) ; la construction d'une salle de sports et d'un pôle ressources jeunesse aux Trois-Ponts (1,5 M€) ou encore l'extension du groupe scolaire Blaise Pascal et de la halte-garderie (1,8 M€).

La poursuite de projets déjà engagés lors des années précédentes, parmi lesquels l'aménagement du site Tissel (1,2 M€), le passage en led de l'éclairage public (1 M€) et la mise en œuvre des programmes d'accélération de la maintenance du patrimoine bâti de la Ville : 2,6 M€ pour le patrimoine scolaire, 1,1 M€ pour le patrimoine sportif et 0,6 M€ pour le patrimoine culturel.

PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT DES ROUBAISIENS

Pour la 11^e année consécutive, et conformément aux engagements pris par l'équipe municipale en 2014, **les taux d'imposition n'augmentent pas**.

Ce budget est aussi marqué par une **stabilité des tarifs municipaux**, pour 98 % d'entre eux, et **l'engagement de la Ville auprès des personnes les plus fragiles** : augmentation de 200 000

euros de la subvention versée au CCAS, poursuite de la prise en charge de l'abonnement des seniors et des personnes handicapées aux transports en commun...

Les tarifs de la restauration scolaire n'augmentent pas eux non plus, et ce depuis dix ans : 54 % des enfants roubaisiens mangent aujourd'hui à la cantine pour moins de 2 euros.

SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF

Enfin, dans un contexte national parfois très chahuté pour les associations, la Ville, très attachée à ce terreau fertile, a fait le choix de maintenir à un niveau stable le versement des subventions aux associations.

LE BUDET DANS SES GRANDES LIGNES

Vitalité du territoire, cohésion sociale et maintien de services publics de qualité, d'une part ; dépenses de fonctionnement contenues pour favoriser l'autofinancement du plan pluriannuel d'investissement, d'autre part, constituent donc les grandes orientations de ce budget 2025.

En M€	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution/BP 2024	
				en M€	%
Recettes de fonctionnement	170,03	173,75	177,03	+3,28	1,9%
<i>Excédent n -1 après adoption CA n-1</i>					
Recettes d'investissement	44,76	42,78	52,48	+9,70	22,7%
Recettes	214,79	216,53	229,51	+12,97	6,0%
Dépenses de fonctionnement	151,20	158,23	162,76	+4,53	2,9%
Dépenses d'investissement	63,59	58,30	66,75	+8,45	14,5%
Dépenses	214,79	216,53	229,51	+12,97	6,0%

FONCTIONNEMENT

En fonctionnement, l'année 2025 est marquée par une hausse des dépenses (+ 4,53 M€) en très grande partie financée par une hausse des recettes de 3,28 M€.

Les recettes de fonctionnement sont estimées à 177 M€. Leur hausse est essentiellement due à la hausse de la dotation de solidarité urbaine (+ 4,2 M€).

Les dépenses de fonctionnement s'établissent, elles, à 162,8 M€ et sont en hausse de 4,53 M€ par rapport au budget primitif 2024.

Les charges de personnel s'élèvent à 96,2 M€, en progression de 6,1 %. Cette hausse s'explique par l'augmentation des cotisations payées par la Ville pour la retraite des agents (+ 2M€), conformément aux décisions gouvernementales et par la mise en œuvre de **mesures volontaristes prises par la Ville pour soutenir le pouvoir d'achat du personnel : les titres restaurants passent ainsi de 30 à 60 euros par mois** à compter du 1^{er} mars ; cela représente

Contact Presse

nhausser@orange.fr

CS 70737 - 59066 Roubaix cedex 01

une dépense de 1,15 M€ pour la collectivité (soit plus de 2 M€ injectés dans l'économie locale, ces titres restaurants bénéficiant directement et uniquement aux restaurateurs et commerçants roubaisiens).

Les charges à caractère général baissent de 1,06 M€ **traduisant un effort significatif de la collectivité sur ses dépenses** : refonte de certaines organisations pour plus de d'efficacité et d'agilité, optimisation du fonctionnement, revue des dépenses...

La subvention au CCAS est portée à 7,9 M€ (pour un volume de dépenses du CCAS de 10 M€). **Les subventions aux associations restent stables (6,8 M€).**

Le **remboursement en capital de la dette** est estimé à 12,4 M€ et diminue par rapport à 2024 (- 0,8 M€), en raison du désendettement net constaté en 2024 de 2 M€.

La dette est ainsi la plus basse de ces quinze dernières années.

INVESTISSEMENT

Le niveau très élevé de l'investissement est marqué par la poursuite, à un rythme accru, de la mise en œuvre du Plan pluriannuel d'investissement à hauteur de 39,6 M€.

Les dépenses d'investissement sont projetées à 66,7 M€ (+ 8,45 M€ par rapport à 2024), remboursement du capital de la dette (12,4 M€) compris.

Les recettes d'investissement s'établissent, elles, à 52,5 M€, recette d'emprunt comprise (+ 9,7 M€ par rapport à 2024).

Les recettes hors dette sont inscrites à 12,2 M€.